

# Guide employeur pour le renouvellement de cartes par bordereaux

## Introduction

En procédant au renouvellement collectif des cartes de presse des journalistes de vos rédactions, vous faites plus que transmettre une liste à la Commission : vous attestez de leur statut de journaliste.

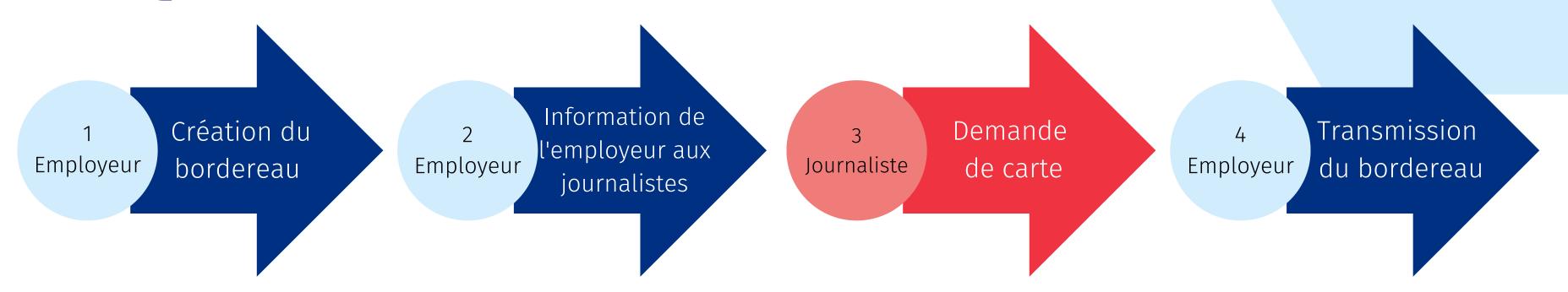
Un bordereau ne les dispense pas de faire leur demande, mais il leur évite de produire des justificatifs tels que le certificat d'employeur que vous devriez leur communiquer à chacun s'ils devaient faire leur demande à titre individuel.

En portant un journaliste sur un bordereau collectif, vous vous engagez à régler la part employeur des frais de leur dossier et à distribuer les cartes de presse qui vous seront adressées une fois le bordereau traité.





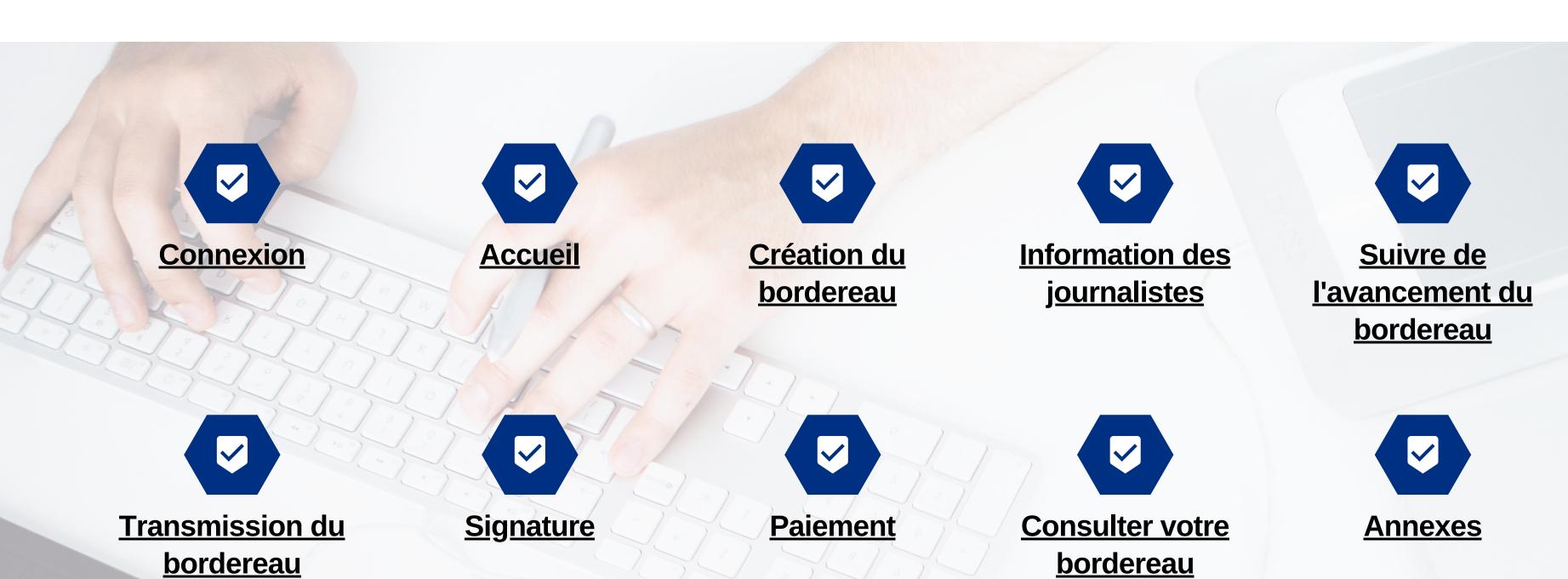
### A savoir avant de commencer Les grandes étapes d'une demande collective



- 1 Après vous être connecté à votre espace employeur, vous **créerez votre bordereau** en ligne en y reportant la liste de vos journalistes. (ATTENTION : vous devrez cliquer sur "*Créer*" pour que la création soit effective)
- 2 Dès que vous serez prêts, vous **informerez par vos moyens habituels, les journalistes concernés** qu'ils peuvent faire leur demande en ligne.
- 3 Les journalistes feront leur demande en ligne (connexion depuis l'espace journaliste sur le site de la CCIJP)
- 4 Via votre espace employeur, vous **suivrez l'avancement de ces demandes** depuis votre bordereau et vous le finaliserez (signature et paiement) une fois que vous voudrez le transmettre à la CCIJP.



## Le guide pour créer votre bordereau







Si vous avez un compte employeur, connectez-vous directement à votre espace employeur à l'aide de votre adresse mail et du mot de passe choisi lors de l'inscription.

Si vous n'êtes pas inscrits, demandez votre « clé structure » par mail à contact-employeurs@ccijp.net.



### Ecran d'accueil

Consultez ici l'ancienneté des journalistes qui vous ont déclaré comme employeur lors de leur demande.

Modifiez les informations du compte connecté.



Créez et suivez vos demandes de cartes par bordereaux.



#### **Informations**

carte par bordereaux dans la rubrique « Mes demandes par bordereaux ». Créez un nouveau compte (selon votre profil), modifiez les coordonnées de la société, consultez vos bons et reçus de paiement.



## Création du bordereau - 1/3

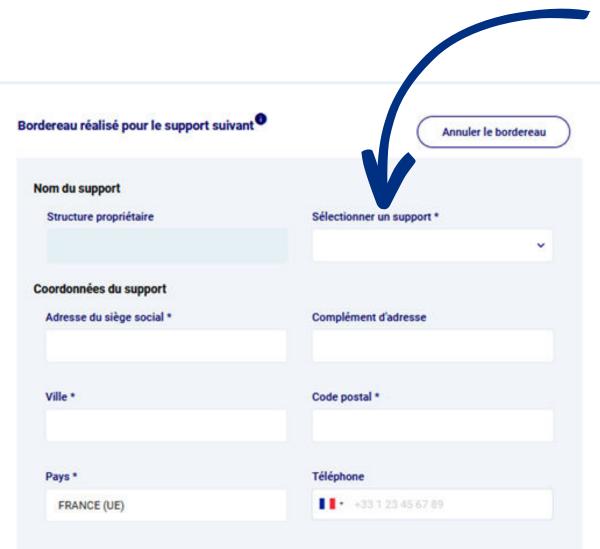
Tableau de Bord





## Création du bordereau - 2/3

Référencement du bordereau et gestion des frais de dossiers



1/ Commencez par sélectionner un support, les autres champs vont se remplir automatiquement



2/ Choisissez ici une référence interne qui vous permettra d'identifier facilement votre bordereau

3/ Choisissez de prendre en charge la totalité ou la moitié des frais de dossier

Continuer

4/ Pour poursuivre la création cliquez sur "Continuer"



## Création du bordereau - 3/3

73207

72479

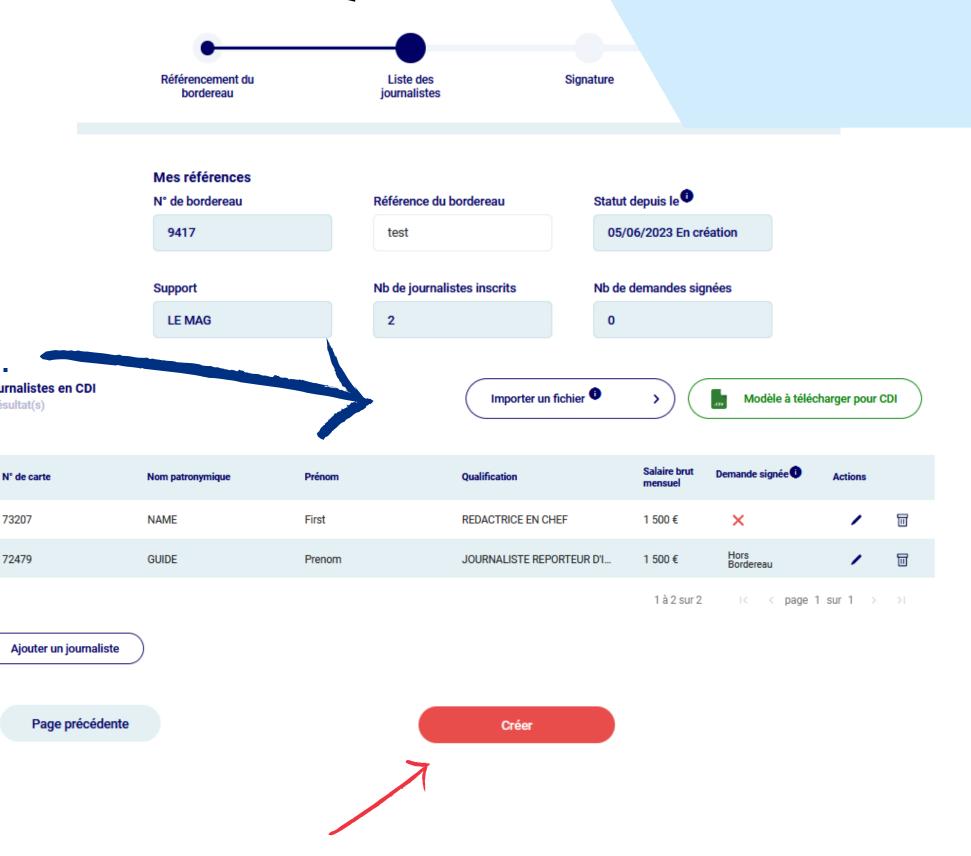
Liste des journalistes

Vous avez **2 façons d'ajouter les journalistes** sur votre bordereau quelque soit le type de contrat choisi (CDI, CDD, pigiste):

1/ Téléchargez notre modèle de fichier .csv.

Complétez-le avec les informations de vos journalistes. Importez-le via le bouton « Importer un fichier ».

2/ Ajoutez chaque journaliste en cliquant ici et renseignez les informations le concernant.





**ATTENTION** : Cliquez sur "*Créer*" pour finaliser la création et confirmer le rattachement des journalistes à votre demande, votre bordereau passe au statut "Créé, à signer"



## Information de l'employeur aux journalistes Professionnels Journalistes de la Corte d'Identité des Journalistes Professionnels Journalistes pr

Une fois, que vous avez cliqué sur "Créer", informez, par vos moyens habituels, les journalistes concernés qu'ils peuvent faire leur demande en ligne.

Au fur et à mesure de leurs réponses, vous les verrez apparaître en vert dans le suivi de votre bordereau.



= Le journaliste a signé sa demande individuelle.



= Le journaliste n'a pas encore signé sa demande individuelle.



= Le journaliste a déjà transmis à la Commission une demande pour ce millésime, il ne peut donc pas être pris en compte sur ce bordereau.



## Suivre l'avancement de votre bordereau 1/2

#### Tableau de bord





127920

72479

## Suivre l'avancement de votre bordereau 2/2

#### Liste des journalistes

	•								
	Référencement du bordereau		ste des rnalistes	Signature	Paiement				
	Mes références								
	N° de bordereau	Réfé	rence du bordereau	Statut depuis le					
	9419	te	st	07/06/2	2023 Créé, à signer				
	Support	Nb d	le journalistes inscrits	Nb de dem	nandes signées				
	LE MAG	3		1					
	Vous pouvez modifier les informations relatives à vos collaborateurs et les retirer totalement tant qu'ils n'ont pas effectué leur demande.  Dès que vous le jugerez utile, vous pourrez décider de valider la liste des journalistes qui ont déjà finalisé leur demande individuelle, en procédant à la signature du bordereau et au paiement des frais de dossiers. Les demandes en attente de finalisation par vos collaborateurs seront reportées sur un nouveau bordereau créé automatiquement.								
Journalistes en CDI 3 résultat(s)			Importer	un fichier <sup>1</sup>	<b>&gt;</b> ) ( ar	Modèle à télécharger pou	ır CDI		
N° de carte	Nom patronymique	Prénom	Qualification		Salaire brut Dema mensuel	nde signée <b>()</b>			
136646	EXEMPLE	Prénom	REDACTRICE		1500€ 🗙		冒		

1 500 €

1 500 €

REDACTEUR EN CHEE ADJOINT

CHEF D'AGENCE

= demande non signée par le journaliste.

= demande signée par le journaliste.

= Le journaliste a déjà transmis à la Commission une demande pour ce millésime, il ne peut donc pas être pris en compte sur ce bordereau.

Page précédente Poursuivre

Prénom

**ESSAI** 

GUIDE



## Transmission du bordereau

#### Elle se fait en plusieurs étapes :

1 - Validez la liste des journalistes qui ont répondu et dont vous voulez transmettre la demande en cliquant sur

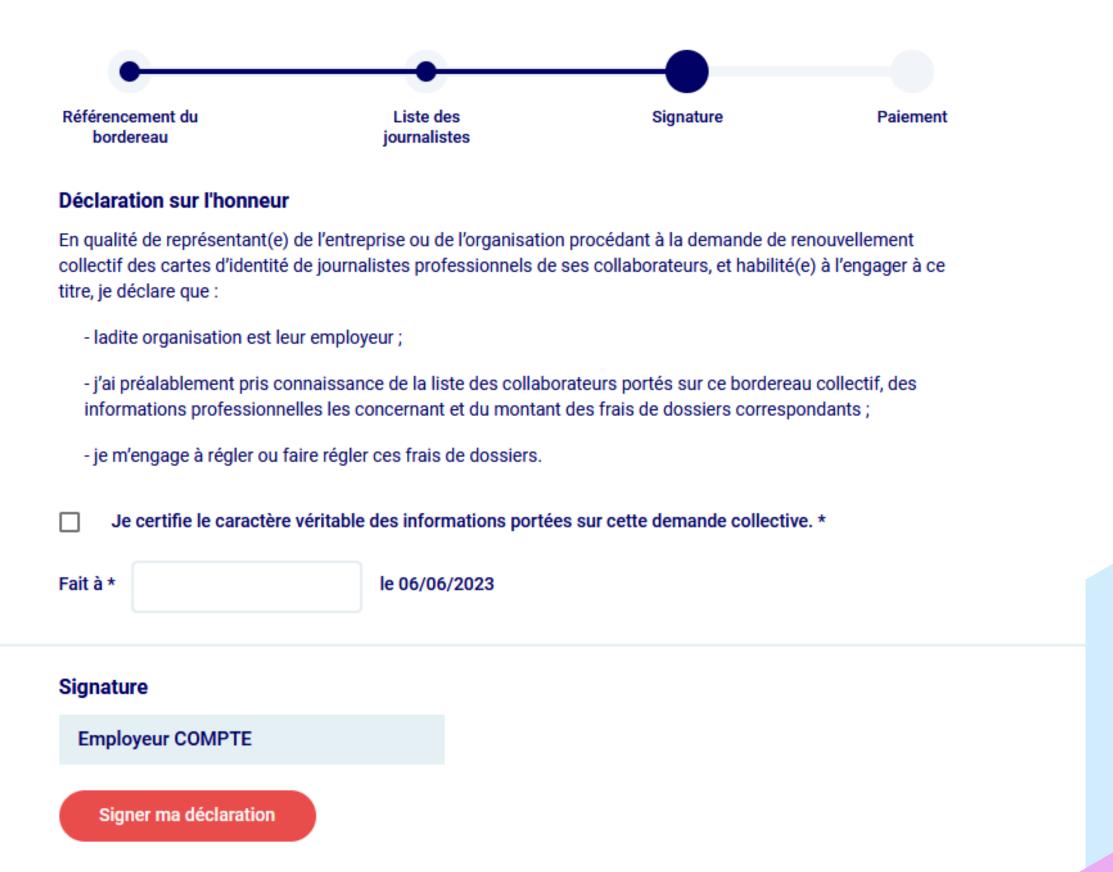
A noter : Le ou les journalistes n'ayant pas effectué leur demande de carte seront reportés sur un nouveau bordereau généré automatiquement pour le même support.

Il portera la même référence avec la mention"-2" dans votre tableau de bord des bordereaux.

- 2 Signez votre demande;
- 3 validez un mode de paiement.



Un fois signé, votre bordereau ne sera plus modifiable.





**ATTENTION** : la signature du bordereau ne le transmet pas à la Commission, pour cela il faut que vous choisissiez un mode de paiement à la page suivante.





#### Information sur les frais de dossier

Le montant des frais est calculé en fonction du choix de régler ou non la totalité des frais de dossier au moment de l'établissement de votre bordereau. Si vous avez choisi de régler les parts journalistes de vos collaborateurs, le montant affiché ne prend en compte que ceux qui ont effectivement finalisé leur demande dans leur espace personnel au moment où vous avez signé le bordereau.

Ce règlement est dû quelle que soit l'issue des demandes de carte de vos journalistes. Leur traitement ne débutera qu'après la réception de votre règlement et le cas échéant, de celui de vos collaborateurs.

Attention: merci d'effectuer un règlement par bordereau (donc par bon de paiement) afin de permettre un traitement plus rapide.



#### Adresse de livraison

#### Téléchargez ici votre bon de paiement

Veuillez sélectionner l'adresse de livraison que vous souhaitez utiliser pour réceptionner les cartes de presse de vos collaborateurs.





#### Frais de dossier

Désignation	Montant unitaire	Quantité	Montant dû
Frais de dossier - part employeur	24,40 €	1	24,40 €
Frais de dossier - part journaliste	24,40 €	1	24,40 €
Total			48,80 €

#### Règlement

Paiement par carte bancaire
Dès la validation de votre choix, vous serez dirigé(e) vers le site de paiement sécurisé de l'établissement bancaire de la Commission. Vos bon et reçu de paiement seront disponibles dans Mes demandes de cartes par bordereau.
Paiement par chèque
Etablissez votre chèque à l'ordre de la CCIJP et retournez-le avec le bon de paiement téléchargeable à cet écran.
L'instruction de votre bordereau débutera à la réception du règlement. Votre bon de paiement puis votre reçu seront ensuite disponibles dans Mes demandes de cartes par bordereau.

Important : reportez sur votre ordre de virement la référence du bon de paiement téléchargeable à cet écran.

L'instruction de votre bordereau débutera à la réception du règlement. Votre bon de paiement puis votre reçu seront ensuite disponibles dans Mes

instruction de votre bordereau débutera à la réception du réglement. Votre bon de paiement puis votre reçu seront ensuite disponibles dans Mes lemandes de cartes par bordereau.

Paiement en espèces

Rendez vous dans nos locaux au 221 rue La Fayette 75010 PARIS avec le bon de paiement téléchargeable à cet écran. Nous vous rappelons qu'il est interdit de nous faire parvenir votre règlement par courrier (article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013).

L'instruction de votre bordereau débutera dès la perception du règlement, un reçu vous sera remis lors de votre venue.



Choisissez l'adresse à laquelle vous souhaitez que les cartes soient expédiées et validez votre mode de réglement.

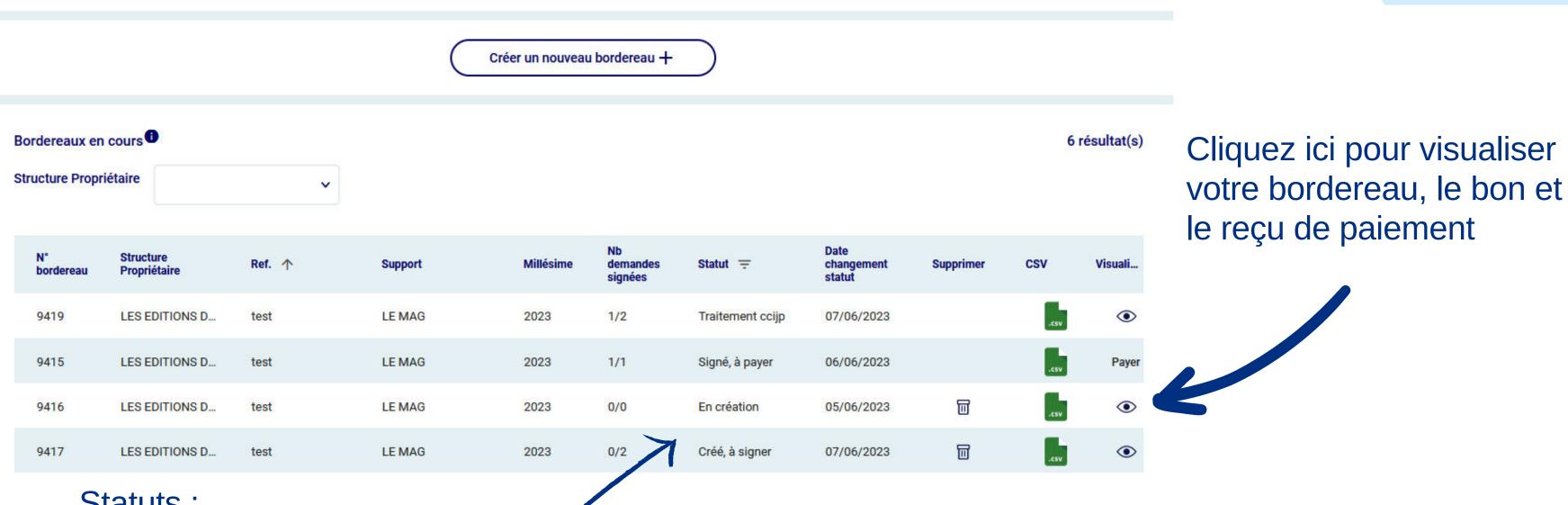
Le traitement de votre bordereau ne pourra débuter qu'après réception du règlement.



### Consultez votre bordereau après transmission

#### Tableau de bord

Mes demandes de cartes par bordereau 2023



#### Statuts:

- En création : votre bordereau n'est pas créé, le lien avec les journalistes n'est pas établi.
- Créé, à signer : les journalistes peuvent faire leurs demandes.
- Signé, à payer : le bordereau n'est pas transmis, vous devez sélectionner un mode de paiement.
- Traitement CCIJP : le bordereau est signé et le mode de paiement choisi.



## Consultez votre bordereau après transmission

#### Liste des journalistes

#### Téléchargez ici :

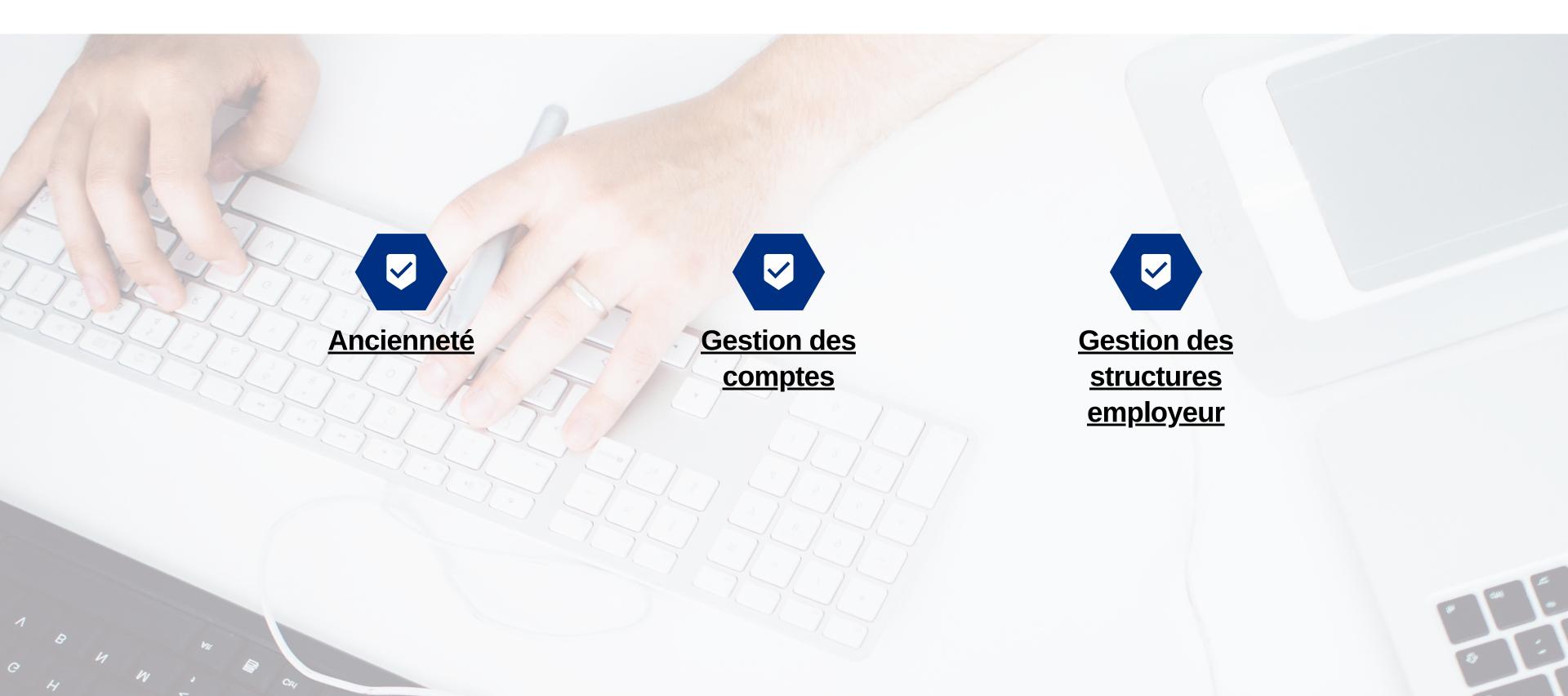
- le bon de paiement,
- une version PDF de votre bordereau,
- le reçu de paiement si celui-ci est validé.



Vous pouvez également changer votre mode de paiement et le finaliser par CB si vous ne l'avez pas encore fait.

Pas de colonnes à afficher



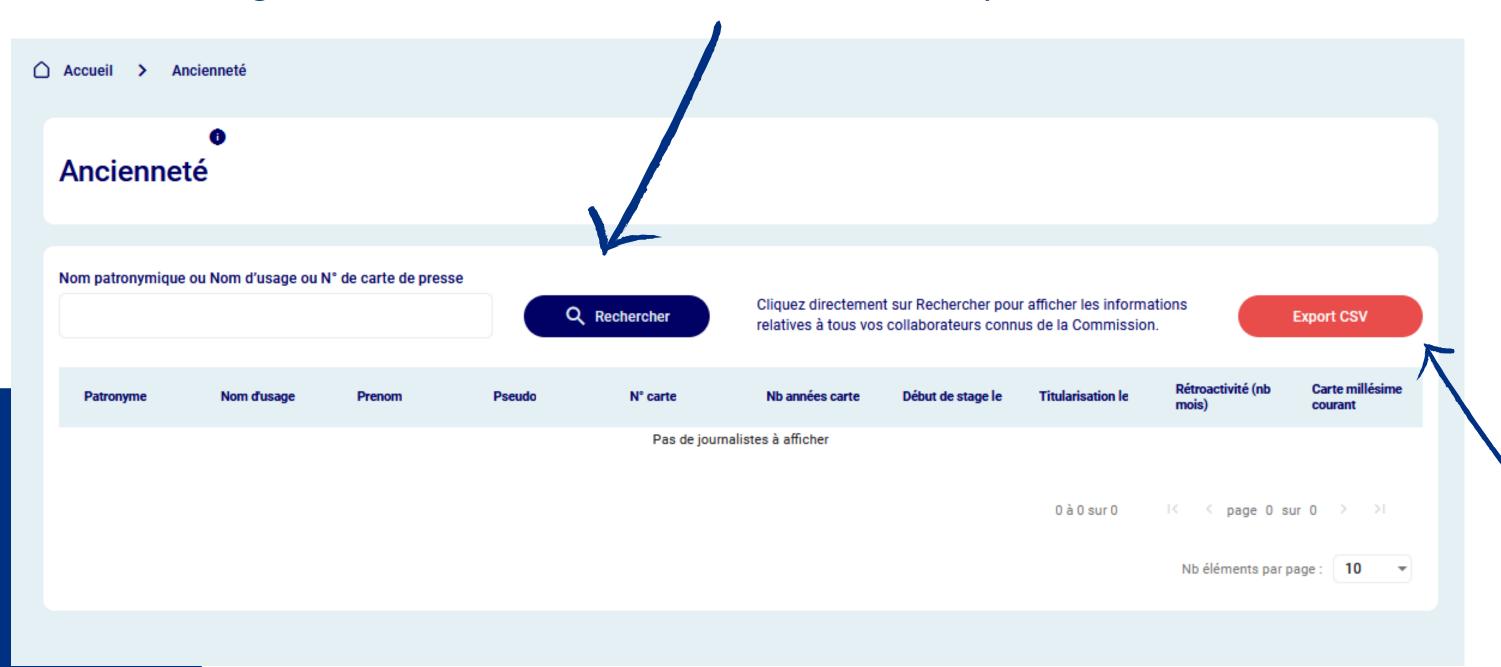




## Ancienneté de vos collaborateurs

Cliquez directement sur "Rechercher" pour voir apparaître l'ensemble des journalistes qui vous ont déclaré comme employeur lors de leur demande.

Sinon renseignez le nom ou le numéro de carte de la personne recherchée.



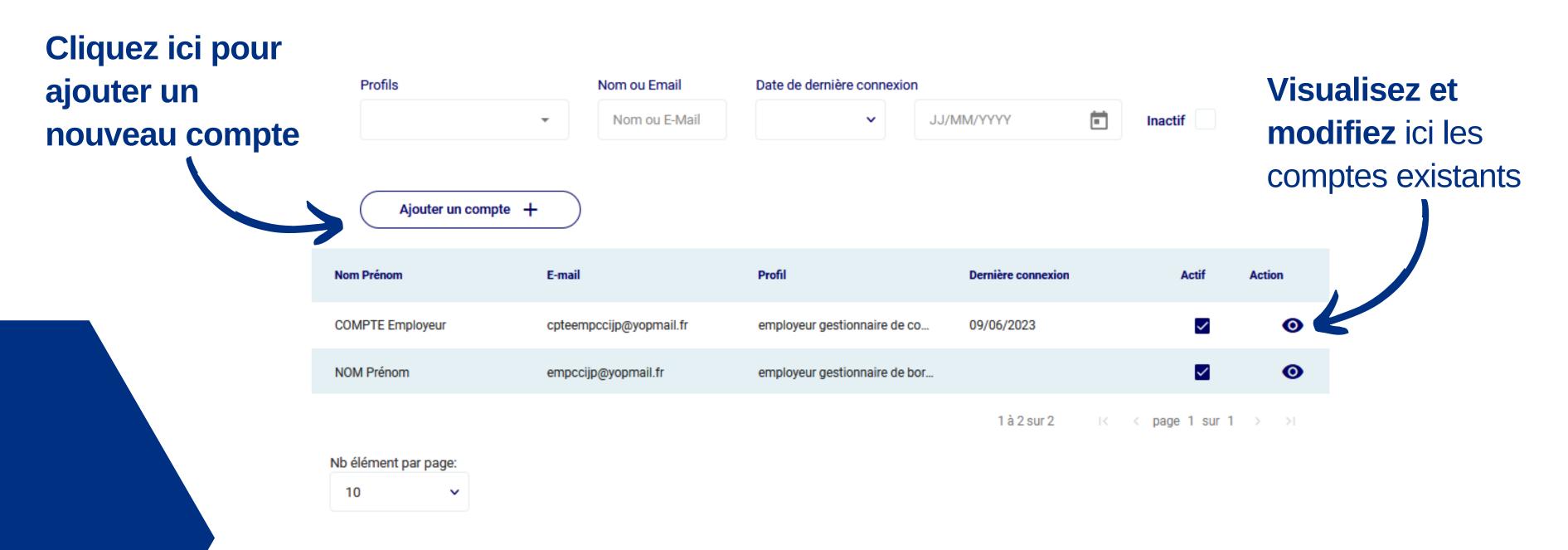
Cliquez ici pour exporter le résultat de votre recherche en format .csv



## Création d'un nouveau compte d'accès pour un collaborateur

Attention : seules les personnes ayant un profil "Gestionnaire de compte" ont accès à cette fonctionnalité.

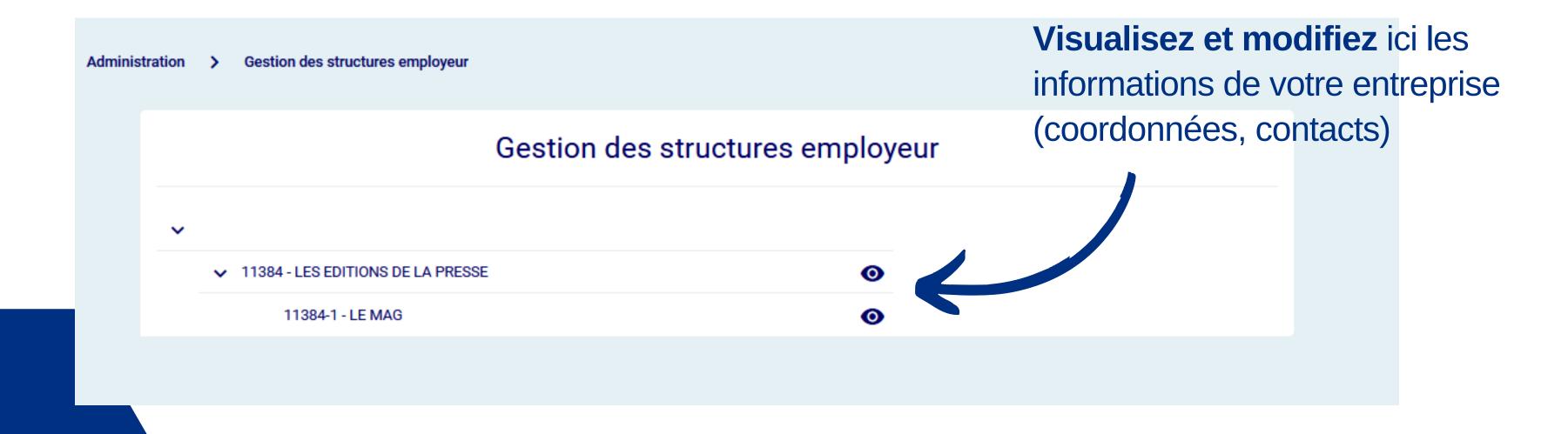
Dans le menu "Administration" de votre page d'accueil, cliquez dans "Gestion des comptes".





## Modification des informations de votre entre Professionels Modification des informations de votre entre Professionels entreprise

Dans le menu "*Administration*" de votre page d'accueil, cliquez dans "*Gestion des structures* employeur".





## Des questions ? N'hésitez pas à envoyer un mail à contact-employeurs@ccijp.net